



Légende

Zones du PLU	Prise en compte des risques inondation
Nouvelles constructions	Risque fort (f1)
Emplacements Réservés	Risque moyen à faible (f2)
Espaces Boisés Classés	Prescriptions ponctuelles
Gabarit d'implantation	2 Bâti à protéger
Jardins protégés	24 Végétal à protéger
Jardin remarquable	Prescriptions linéaires
Terrains cultivés à protéger	Implantation obligatoire des façades
Cônes de vue remarquables	Implantation obligatoire des façades avec recul possible
Prise en compte des risques feu de forêt	Liaison piétonne à conserver
Risque fort (f1)	Liaison piétonne à créer
Risque moyen (f2)	40 Alignement végétal à préserver
	Plantations à réaliser

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
Commune d'Eguilles

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1:8 000		4.6 - Commune Ouest	
Prescription du PLU par délibération 18 Décembre 2014	Arrêt du projet de PLU 7 Octobre 2016	Approbation du PLU 21 Mars 2017	